

Délibération du comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 janvier 2025

D2025-001 – Budget principal 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes, Allée de la Mairie 76270 Callengeville, à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 janvier 2025.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières: Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Sabine CAMENISH (commune de Clais), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Luc LEFEBVRE (commune de Croixdalle)

Communauté Bray Eawy: Daniel BENARD (commune de Vatierville), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Didier DUCLOS (commune de Massy),

Communauté de Communes des 4 rivières: Céline ANCELIN (commune de MontRoty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Marcel COAILLET (commune d'Haussez)

Assistaient également

Personnes excusées

Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Maryse DUVAL (commune de Saint-Saire), Nathalie DUVIVIER (commune de Neufchâtel-en-Bray), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Romain ROUSSELIN (commune de Bradiancourt), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Céline BRULIN, Députée, Patrick CHAUVET, Sénateur, Robert LE BOURGEOIS, Député, Virginie LUCOT-AVRIL, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Kristina PLUCHET, Sénatrice, Annie VIDAL, Député, Catherine THIERCÉ, Conseil de Développement Territorial

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 27

Délégués votants : 27

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L.1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

Le budget n'est valablement adopté qu'à la majorité absolue des suffrages exprimés et que si les conditions de quorum sont respectées conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget ;

Vu la délibération D2024-051 du 10 décembre 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Considérant l'avis du bureau syndical du 14 janvier 2025.

Budget principal 2025 – section fonctionnement

Chapitres	Libellé	Budget 2025
011	Charges à caractère général	337 064,83
012	Charges de personnel	914 800,00
65	Autres charges de gestion courante	49 240,00
66	Charges financières	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 600,00
014	Atténuations de produits	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 200,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 369 904,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	1 369 904,83
70	Produits du domaine et ventes	0,00
74	Dotations, subventions et participations	982 620,00
75	Produits de gestion courante	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
13	Atténuations de charges	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 000,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	1 004 620,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	365 284,83
	TOTAL DES RECETTES	1 369 904,83
	Solde	0,00

Budget principal 2025 – section investissement

Chapitres	Libellé	Budget 2025 sans RAR	RAR	Budget 2025 avec RAR
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 200,00	0,00	10 200,00
21	Immobilisations corporelles	29 000,00	0,00	29 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 000,00	0,00	22 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	61 200,00	0,00	61 200,00
001	Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	61 200,00	0,00	61 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la Section de Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 200,00	0,00	61 200,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	61 200,00	0,00	61 200,00
001	Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES	61 200,00	0,00	61 200,00
	Solde	0,00	0,00	0,00

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité, (21 voix favorables et 6 abstentions),

- Adopte le budget principal 2025 par chapitre et avec une présentation par fonctions.
- Fixe le taux de fongibilité à 7,5%

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit
Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Préfecture,
Le 10/02/2025
Et de sa publication, le 10/02/2025
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD




Délibération du comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 janvier 2025

D2025-002 – Montant des cotisations de cdc - 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes, Allée de la Mairie 76270 Callengeville, à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 janvier 2025.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières: Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Sabine CAMENISH (commune de Clais), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Luc LEFEBVRE (commune de Croixdalle)

Communauté Bray Eawy: Daniel BENARD (commune de Vatierville), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Didier DUCLOS (commune de Massy),

Communauté de Communes des 4 rivières: Céline ANCELIN (commune de MontRoty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Marcel COAILLET (commune d'Haussez)

Assistaient également

Personnes excusées

Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Maryse DUVAL (commune de Saint-Saire), Nathalie DUVIVIER (commune de Neufchâtel-en-Bray), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Romain ROUSSELIN (commune de Bradiancourt), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Céline BRULIN, Députée, Patrick CHAUVET, Sénateur, Robert LE BOURGEOIS, Député, Virginie LUCOT-AVRIL, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Kristina PLUCHET, Sénatrice, Annie VIDAL, Député, Catherine THIERCÉ, Conseil de Développement Territorial

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 27

Délégués votants : 27

Vu la délibération D2023-048 du 19 décembre 2023 approuvant les statuts du PETR

Monsieur le président propose de maintenir le montant total des participations des communautés de communes à celles de l'année 2023 étant entendu que la répartition selon la population et le potentiel fiscal de chaque communauté de communes connu au 1^{er} janvier 2024 impacte les participations de chacune selon le tableau ci-dessous :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CC du Canton de Londinières	22 108.69	26 414.41	26 985.85	28 805,35	24 111,60	24 111,60	23 335.23
CC Bray Eawy	95 544.84	102 620.11	105 805.61	112 939,48	98 882,91	98 882,91	98 130.52
CC des quatre Rivières	131 995.84	138 299.68	141 986.01	151 559,32	128 625,49	128 625,49	130 160.84
Total	249 649.36	267 334.20	274 777.47	293 304.15	251 620,00	251 620,00	251 626,58

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- *Fixer le montant des cotisations de chacune des communautés de communes selon le tableau récapitulatif présenté.*
- *Valider le montant de la cotisation moyenne annuelle à 4.023 €/habitant.*

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit
Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Préfecture,
Le 05/02/2025
Et de sa publication, le 05/02/2025
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD



Délibération du comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 janvier 2025

D2025-003 – augmentation temps de travail secrétaire comptable

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes, Allée de la Mairie 76270 Callengeville, à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 janvier 2025.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières: Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Sabine CAMENISH (commune de Clais), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Luc LEFEBVRE (commune de Croixdalle)

Communauté Bray Eawy: Daniel BENARD (commune de Vatierville), Philippe CHEMIN (commune de Quièvre-court), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Didier DUCLOS (commune de Massy),

Communauté de Communes des 4 rivières: Céline ANCELIN (commune de MontRoty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Marcel COAILLET (commune d'Haussez)

Assistaient également

Personnes excusées

Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Maryse DUVAL (commune de Saint-Saire), Nathalie DUVIVIER (commune de Neufchâtel-en-Bray), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Romain ROUSSELIN (commune de Bradiancourt), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Céline BRULIN, Députée, Patrick CHAUVET, Sénateur, Robert LE BOURGEOIS, Député, Virginie LUCOT-AVRIL, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Kristina PLUCHET, Sénatrice, Annie VIDAL, Député, Catherine THIERCÉ, Conseil de Développement Territorial

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 27

Délégués votants : 27

Vu la délibération D2023-026 du comité syndical du 25 mai 2023 augmentant le temps de travail du poste de comptable à $\frac{3}{4}$ temps,

Considérant l'évolution des besoins en comptabilité et secrétariat au regard de l'organisation du PETR.

Monsieur le Président expose que le besoin en comptabilité est amené à se développer afin de mieux répondre aux enjeux financiers (suivi de trésorerie, engagement systématique des dépenses, meilleur délai de traitement des opérations du PETR). A cette fin, la proposition est faite de passer le poste de comptable (temps non complet) actuellement à 26.5/35ème à 28/35ème.

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que, conformément à l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, un emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Il précise que les besoins de la collectivité ont nécessité la création d'un emploi permanent de secrétaire comptable relevant de la catégorie hiérarchique C et relevant du grade d'adjoint administratif par délibération en date du 14 janvier 2025 à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 28/35^{ème} et qu'il n'est pas possible de pourvoir ce poste par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, Monsieur le Président propose l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'une durée de 25 mois, renouvelable par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder un total de six années. A l'issue de la période maximale de six années, le contrat ne peut être reconduit que par une décision expresse et pour une durée indéterminée, en application de l'article L. 332-9 du code général de la fonction publique.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- ***Fermer le poste de secrétaire comptable à temps non complet 26.5/35ème,***
- ***Ouvrir le poste de secrétaire comptable à temps non complet 28/35ème***
- ***D'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade de d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions de secrétaire comptable à temps non complet à raison de 28/35ème, pour une durée déterminée de 25 mois.***
- ***La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 article 64131 du budget primitif 2025 et suivants.***

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit
Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Préfecture,
Le 05/02/2025
Et de sa publication, le 05/02/2025
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD



Délibération du comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 janvier 2025

D2025-004 – mise à jour du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes, Allée de la Mairie 76270 Callengeville, à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 janvier 2025.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières: Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Sabine CAMENISH (commune de Clais), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Luc LEFEBVRE (commune de Croixdalle)

Communauté Bray Eawy: Daniel BENARD (commune de Vatierville), Philippe CHEMIN (commune de Quièvecourt), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Didier DUCLOS (commune de Massy),

Communauté de Communes des 4 rivières: Céline ANCELIN (commune de MontRoty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Marcel COAILLET (commune d'Haussez)

Assistaient également

Personnes excusées

Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Maryse DUVAL (commune de Saint-Saire), Nathalie DUVIVIER (commune de Neufchâtel-en-Bray), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Romain ROUSSELIN (commune de Bradiancourt), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Céline BRULIN, Députée, Patrick CHAUVET, Sénateur, Robert LE BOURGEOIS, Député, Virginie LUCOT-AVRIL, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Kristina PLUCHET, Sénatrice, Annie VIDAL, Député, Catherine THIERCÉ, Conseil de Développement Territorial

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 27

Délégués votants : 27

Vu La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les délibérations modifiant le tableau des emplois,

<i>Cadres d'emplois</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Grades (si titulaire)</i>	<i>Fonctions</i>	<i>Effectif pourvu</i>	<i>Durée hebdomadaire de travail</i>
Filière administrative					
Attaché	A		Directeur	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C	AAP 1 ^{ère} Classe	Secrétaire comptable	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C		Secrétaire comptable	1	Temps non complet 28/35 ^{ème}
Rédacteur	B		Responsable adjointe pôle ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C	AAP 2 ^{ème} classe	Instructeur ADS	1	Temps complet
Adjoint Administratif	C	AAP 1 ^{ère} classe	Instructeur ADS	1	Temps complet
Attaché	A		Responsable du service animation et promotion du territoire	1	Temps complet
Rédacteur	B		Chargé de communication	1	Temps complet
Attaché	A		Gestionnaire animateur Leader	1	Temps complet
Rédacteur	B		Gestionnaire Leader	1	Temps complet
Filière technique					
Ingénieur principal	A		Responsable du service structuration et analyse du territoire	1	Temps complet
Technicien	B		Instructeur ADS	1	Temps complet
Technicien	B		Chargé de mission organisation et cohérence territoriales	0	Temps complet
Ingénieur	A		Directeur Adjoint et responsable de service soutien à l'initiative territoriale	1	Temps complet
Ingénieur	A		Chargé de mission Natura 2000	1	Temps complet
Ingénieur	A		Chargé de mission bocage	1	Temps complet

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- D'approuver le tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2025 ci-dessus
- D'inscrire au budget les crédits correspondants à la rémunération et aux charges sociales.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit
Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Préfecture,
Le 05/02/2025
Et de sa publication, le 05/02/2025
Le Président, Eric PICARD

Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD



Délibération du comité syndical

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray

28 janvier 2025

D2025-005 – corrections d'amortissements sur exercice antérieur

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier à 18 heures, les représentants des Communautés de Communes du Pays de Bray constituant les membres du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray se sont réunis à la salle des fêtes, Allée de la Mairie 76270 Callengeville, à la demande d'Éric PICARD, Président, sur convocation en date du 20 janvier 2025.

Personnes présentes

Communauté de Communes de Londinières: Armelle BILOQUET (commune de Londinières), Sabine CAMENISH (commune de Clais), Martial PÉPIN (commune de Sainte Agathe d'Aliermont), Hervé VASSARD (commune de Preuseville), Luc LEFEBVRE (commune de Croixdalle)

Communauté Bray Eawy: Daniel BENARD (commune de Vatierville), Philippe CHEMIN (commune de Quièvre-court), Alexandra DUNET (commune de Neufchâtel-en-Bray), Arlette DUPUIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Hervé GUÉRARD (commune de Neuville-Ferrières), Xavier LEFRANÇOIS (commune de Neufchâtel-en-Bray), Alain LUCAS (commune de Saint-Hellier), Dany MINEL (commune de Mesnières-en-Bray), Didier DUCLOS (commune de Massy),

Communauté de Communes des 4 rivières: Céline ANCELIN (commune de MontRoty), Isabelle BREQUIGNY (commune d'Argueil), Jean-Noël CANU (commune de Ferrières-en-Bray), Jean-Claude DELWARDE (commune de Hodeng-Hodenger), Marie-France DEVILLERVAL (commune de Ferrières-en-Bray), Odile DION (commune de la Bellière), Philippe DION (commune de Pommereux), Laurent FOURNIER (commune de Beaussault), Jérôme GRISEL (commune de Mesnil-Lieubray), Florence LEGENDRE (commune de Gournay-en-Bray), Bruno NOTTIAS (commune de Compainville), Eric PICARD (commune de Gournay-en-Bray), Marcel COAILLET (commune d'Haussez)

Assistaient également

Personnes excusées

Jean-Paul MARTEL (commune de Croixdalle), Nicolas BERTRAND (commune des Grandes Ventes), Bernard BRUCHET (commune de Sainte Beuve en Rivière), Maryse DUVAL (commune de Saint-Saire), Nathalie DUVIVIER (commune de Neufchâtel-en-Bray), Joëlle LAURENCE (commune de Rosay), Nathalie MICHAUT (commune de Bosc-Bérenger), Romain ROUSSELIN (commune de Bradiancourt), Karine BUQUET (commune de Croisy-sur-Andelle), Jean-Luc COSQUER (commune de Brémontier-Merval), Sabine DIEUTRE (commune de Cuy-Saint-Fiacre), Patrick FRERE (commune de Morville-sur-Andelle), Thomas HERMAND (commune de Serqueux), Sophie PETIT (commune de Dampierre-en-Bray), Philippe LEMERCIER (commune de Gournay-en-Bray), Céline BRULIN, Députée, Patrick CHAUVET, Sénateur, Robert LE BOURGEOIS, Député, Virginie LUCOT-AVRIL, Sénatrice, Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice, Kristina PLUCHET, Sénatrice, Annie VIDAL, Député, Catherine THIERCÉ, Conseil de Développement Territorial

Nombre de délégués titulaires en exercice : 39

Délégués présents : 27

Délégués votants : 27

Vu la délibération D2024-027 sur la durée d'amortissement prise le 26 mars 2024,

Vu le passage en 2023 des amortissements au prorata temporis,

Le Comptable Public propose au Président du PETR du Pays de Bray d'apporter les corrections suivantes :

- Correction de sur-amortissement en créditant le compte **1068** par le débit du compte **28183** concernant le numéro d'inventaire **2020-2183-002** pour un montant de **519,95€**
- Correction de sous-amortissement en débitant le compte **1068** par le crédit du compte **28188** pour un montant de **185,88€** qui concerne le numéro d'inventaire **2020-2183-005** ainsi que pour un montant de **334,07€** qui concerne le numéro d'inventaire **2020-2188-001**
- Correction de sous-amortissement en débitant le compte **1068** par le crédit du compte **2802** pour un montant de **4 713,60 €** pour le numéro d'inventaire **2018-202-006**

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, valide les corrections ci-dessus et autorise le Président à effectuer les écritures correspondantes.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit
Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de son dépôt en Préfecture,
Le 05/02/2025
Et de sa publication, le 05/02/2025
Le Président, Eric PICARD



Pour copie certifiée conforme
Le Président, Eric PICARD

